

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 52 (1916)

Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

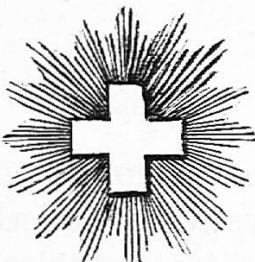
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LII^{me} ANNÉE

N° 6



LAUSANNE

12 Février 1916

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Le choix d'une carrière. — Un nouveau son de cloche en Allemagne. — Souscription en faveur des orphelins serbes. — Chronique scolaire: Vaud. Neuchâtel. Jura bernois. — Nouveauté historique. — Bibliographie.*
— PARTIE PRATIQUE : *Récitation. — Langue maternelle. — Rédaction. — Orthographe. — Géographie — Comptabilité. — Arithmétique.*

LE CHOIX D'UNE CARRIÈRE

A propos d'une circulaire zurichoise.

Le Département de l'Instruction publique du canton de Zurich, qui dès 1913 fait établir chaque année une statistique des professions qu'embrassent les élèves à leur sortie de l'école, a adressé à ce propos, le 21 décembre dernier, une circulaire aux autorités scolaires et au personnel enseignant. On reproche assez fréquemment à l'école son caractère factice ; on l'accuse de divers côtés de ne pas comprendre la vie et d'imposer à l'enfant une activité artificielle. Rapprocher l'école de la vie, introduire la vie dans l'école et l'école dans la vie, tel est le but de cette circulaire. — « Mon enseignement sert-il à la vie ? Est-il propre à développer à la fois le corps, l'intelligence et le sens moral ? Renforce-t-il le sentiment du devoir et de la responsabilité ? Crée-t-il la joie de travailler ? » Voilà, dit-elle, les questions que le maître doit se poser constamment. Il est entendu que l'enseignement ne peut pas et ne doit pas être exclusivement utilitaire ; mais ne peut-on pas faire de l'éducation digne de ce nom, sans se servir de matériaux abstraits, de choses mortes, d'où toute sève s'est retirée ?

Dans l'intérêt de l'individu comme de la nation, l'école populaire doit faire de ses élèves des travailleurs. Amener la jeunesse à aimer le travail, le travail bien fait, c'est la mettre sur le chemin

du bonheur et c'est en même temps contribuer à l'indépendance économique de notre pays. Quant au choix des professions, le maître d'école est particulièrement bien placé pour donner des conseils tant aux enfants qu'à leur famille. Ce sujet doit trouver une place dans l'enseignement : à la fin de la scolarité, on y pui sera d'utiles et vivantes leçons d'élocution et de rédaction. Mais l'instituteur s'occupera aussi de chaque élève en particulier ; il se mettra en rapport avec les parents ; il insistera auprès d'eux sur la nécessité, pour un garçon ou pour une jeune fille, de se préparer à une profession par un apprentissage. Il montrera les suites funestes, tant morales qu'économiques, du manque de vocation. Il ne suffit pas que le jeune homme ou la jeune fille puisse gagner quelque chose : il s'agit de savoir si ce qu'ils entreprennent les conduira à une existence indépendante et digne.

La situation actuelle, si critique, fait à notre pays un devoir impérieux de posséder de bons agriculteurs, des artisans exercés, des industries viables. La Suisse est trop petite pour pouvoir prétendre à la grande industrie et à la production en masse. Si elle veut lutter contre la concurrence étrangère, c'est par l'exactitude et le fini du travail, par la qualité plutôt que par la quantité. Le travail manuel prend ici toute sa valeur et toute sa signification ; l'école doit en montrer l'importance et la beauté. Il ne faut pas que tous les élèves bien doués dédaignent les professions manuelles. Il s'agit là du reste d'une question nationale : nous devons lutter contre la main-d'œuvre étrangère ; il y va de notre indépendance économique.

Il importe que les écoliers sachent bien qu'il y a dans toutes les professions des obstacles, des difficultés et des déceptions, mais que commencer une chose aujourd'hui et en entreprendre une autre demain, c'est perdre bientôt le chemin du succès. Que l'on réfléchisse donc longuement, que l'on pèse le pour et le contre, mais, une fois la décision prise, qu'on persévère !

En ce qui concerne le commerce, la circulaire zurichoise demande que l'on mette en garde les jeunes gens contre la manie de rechercher avant tout une place dans un bureau, manie dont il est résulté un encombrement funeste.

Quant aux professions libérales, l'admission aux écoles qui y conduisent devrait être rendue beaucoup plus difficile. Combien de jeunes gens font des études littéraires ou scientifiques sans aucune aptitude spéciale ! Ici encore le maître d'école a le devoir d'avertir les parents : ce ne sera pas toujours facile, car il se heurtera souvent à leur aveuglement et à leur vanité. S'il découvre, au contraire, un élève particulièrement doué, il s'efforcera de le décider à faire des études ; il agira auprès des parents et, au besoin, auprès des autorités afin d'obtenir des subsides.

La circulaire se termine par des remarques pleines de bon sens et de clairvoyance au sujet de la profession d'instituteur. Il est bien difficile de savoir si un garçon ou une jeune fille de douze à seize ans possède ou non le don de l'enseignement ; mais ce qu'il importe d'exiger ici, ce sont des qualités du caractère, des garanties morales. Car l'éducation d'un peuple ne peut pas être l'œuvre des « marchands de leçons » (*Stundengeber*), et l'admission à l'école normale devrait dépendre beaucoup plus de l'éducation que les candidats ont reçue dans la maison paternelle que d'un demi-point de plus ou de moins à l'examen, beaucoup plus de ce qu'ils *sont* que de ce qu'ils *savent*.

Telle est, brièvement résumée, la circulaire zurichoise du 21 décembre 1915. Ces pages sont un document précieux du grand mouvement d'éducation civique et nationale, qui préoccupe, aujourd'hui plus que jamais, les autorités et les éducateurs.

ALBERT CHESSEX.

UN NOUVEAU SON DE CLOCHE EN ALLEMAGNE

Il y a quelques semaines, un certain nombre de pédagogues et d'hommes de lettres allemands, parmi lesquels se trouvent Natorp, Burgerstein, Wolgast et d'autres encore, publiaient un appel aux parents, aux instituteurs et aux éducateurs, dans lequel ils insistent sur les devoirs humanitaires qui leur incombent. Ils disent entre autres :

« Tous ceux qui observent les enfants et recueillent ce qu'ils disent de la guerre, doivent nourrir des craintes sérieuses quant au bien-être moral et intellectuel de la génération future. La haine, la soif de vengeance, le mépris envers les nations ennemis et le

propre orgueil national ont pris une telle extension que le moment est venu de rompre le silence et de s'adresser sérieusement à tous ceux qui portent la lourde responsabilité de l'éducation. On ne doit pas désirer, au point de vue pédagogique, que tout ce qu'il y a de profondément tragique dans la guerre actuelle soit soustrait aux regards des enfants. Ce serait impossible dans la pratique et ne serait pas non plus dans l'intérêt de l'éducation. C'est précisément la vue et la compréhension de tout ce que cette guerre a de tragique qui doivent inciter, plus tard, les enfants à créer un état de choses qui rende impossible la guerre avec toutes ses misères et avec l'arrêt qu'elle provoque dans le développement de la civilisation. Pour réaliser sérieusement cette tâche, il faudra naturellement faire abstraction complète des sentiments de haine, de vengeance et autres bas instincts qu'on éveille et développe souvent de nos jours, dans le cœur des enfants. C'est pourquoi nous prions instamment tous les éducateurs de renoncer à tout ce qui peut y contribuer et d'agir de toutes leurs forces dans le sens opposé. Quels seront les rapports avec les autres Etats si nous inculquons à la jeunesse la haine envers les nations, si bien qu'elle considéra comme la pire des injures les noms même des nations de premier rang ? Une telle haine peut s'enraciner profondément dans le cœur des futurs citoyens et avoir des suites graves dans l'avenir. C'est aussi dans l'intérêt d'un patriotisme bien compris que nous devons nous garder de porter la haine des autres nations dans les jeunes âmes dont nous sommes responsables ».

Je pense que ce n'est pas contraire à la neutralité que de faire connaître cet appel aux lecteurs de l'*Educateur*. Ces paroles que, pour ma part, j'approuve pleinement, ne seraient-elles pas à leur place dans un manifeste adressé aux corps enseignants de tous les pays en guerre et même, sans vouloir le moins du monde m'ériger en juge, de ceux des pays neutres ?

Y.

Souscription en faveur des orphelins serbes.

Cinquième liste.

Ecole (et personnel) : Lausanne : Saint-Roch, 3 a^e g. fr. 13; Ménagère, a, fr. 13; Saint-Martin, 7 i g. fr. 7; Beaulieu, 2 c g. fr. 20; Avenches, fr. 76; Les Plans sur Bex, fr. 9,60; Vers-l'Eglise, 2^e cl. fr. 13,25; Corcelles près Payerne,

1^e cl. fr. 9; Duillier, 1^e cl. fr. 15; Chailly s- Clarens, fr. 62,75; Bercher, fr. 32; Chaux-de-Fonds, par R. Steiner, fr. 22,10; La Praz, par P. Schaeer, fr. 30; Noiraigue, fr. 23,80; Luins-Vinzel, 1^e cl. fr. 15; Hermenches, fr. 13,50; Ferlens, fr. 16,80; Bas du Chenit, fr. 6,50; Sottens, fr. 10; Villars-Mendraz, fr. 5; Vernex-Montreux, cl. enf. fr. 10; Nyon, 4^e cl. garç. fr. 10,50; Bougy-Villars, 1^e cl. fr. 6; Nyon, 5^e cl. filles, fr. 15; Eclépens, 1^e cl. fr. 8; Corseaux, 2^e et 3^e cl. fr. 15; Longirod, fr. 12,80; Ependes, fr. 19; Chardonne, fr. 48; Lucens, fr. 75,20; Orzens, 2^e cl. fr. 7; Chernex sur Montreux, 3^e cl. fr. 8; Prahins, fr. 20; Cronay, fr. 28; Rolle, 6^e cl. prim. fr. 10; Fey, fr. 41,55; La Forclaz (Vaud), fr. 15,55; Bonvillars, fr. 19,55; Chessel, fr. 12; Montblesson, fr. 13,85; Donatyre, fr. 20; Chavornay, 2^e, 4^e et 5^e, fr. 25, 10; Genolier, 1^e cl. fr. 10; Yvonand, fr. 45,10; Fontaines sur Grandson, fr. 3; Travers, fr. 51,55; Bière, 4^e cl. fr. 20; Crissier, 3^e cl. fr. 7; Rossinière, 2^e cl. fr. 22,50; par Mlle Clerc, quelques écoliers rollois, fr. 5,50; Brent, 1^e cl. fr. 7; M. Collet, Brent, fr. 5; Anonyme, Bienne, fr. 3; Lausanne: St-Roch, 1 a. g. fr. 8; Beaulieu, 3 c. g. (M. Dudan) fr. 8,60. — *Montant de la liste précédente, fr. 2950,65.*
Total au 7 février 1916, fr. 4000,30.

Erratum: L'envoi de fr. 73,30 (4^e liste) noté sous *La Sarraz, prim. sup.* provient de toutes les classes de *La Sarraz*.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Exemple à suivre. — Il existe à La Tour-de-Peilz, depuis plusieurs années, une société du *Musée scolaire* qui compte aujourd'hui 170 membres, payant annuellement une cotisation de fr. 0,50. Sa fortune est actuellement de fr. 335.

Voilà certes une bonne idée et nous félicitons bien sincèrement ceux qui ont été les promoteurs de cette association. Chaque commune du canton devrait en posséder une semblable. Nous savons que beaucoup de localités possèdent un petit musée scolaire, mais combien aussi n'ont rien à mettre à la disposition de leurs maîtres pour leur faciliter l'enseignement des sciences naturelles et des leçons de choses. Heureusement qu'elles peuvent avoir recours au musée scolaire cantonal qui rend de très grands services, mais qui ne saurait remplacer le musée local. D'autre part, intéresser un grand nombre de personnes à ces petits musées, c'est leur donner l'occasion d'apprendre à aimer l'école; une institution vous est d'autant plus chère que vous y contribuez directement.

Puisque nous citons le musée scolaire de La Tour-de-Peilz, voici, par exemple, une partie de la liste des dons en nature qu'il a reçus en 1915 : bocaux contenant des mille-pieds des Indes, des serpents minuscules très venimeux qu'on rencontre cachés dans certaines fleurs, des crabes, une peau de crocodile, des matériaux concernant l'industrie du fer, la Rose de Notre-Dame de Paris en héliogravure, une perruche, un nid de merles, etc. Nous ne parlons pas des nombreux objets qui ont été achetés pendant le courant de la même année. Si, à chaque exercice, il s'enrichit d'autant de choses intéressantes, il sera bientôt un musée scolaire des mieux assortis.

L. G.

*** **Relève de la 1^{re} division.** — Nous apprenons avec plaisir que le Département de l'Instruction publique fait des démarches auprès de l'Adjudance de l'armée pour obtenir un congé général des instituteurs de la 1^{re} division, appartenant aux compagnies I et II et qui devraient être mobilisés à nouveau le 21 février. Il serait vraiment dommage qu'ils fussent obligés de quitter leurs classes six semaines avant les examens annuels. Espérons que ces démarches seront couronnées de succès et que nos collègues-soldats pourront terminer le semestre commencé avec les élèves qu'ils avaient déjà dû quitter de juin à septembre.

Il nous semble en effet que puisque une moitié seulement de la division est appelée sous les drapeaux, la présence des instituteurs dans leurs compagnies respectives, ne doit pas être indispensable.

L. G.

*** **Bottens.** — Samedi 29 janvier, maîtres et élèves des cours complémentaires du cercle, étaient conviés par le Département à une conférence dans laquelle M. L. Henchoz, inspecteur, traita dans un exposé vibrant, très documenté et suivi de projections lumineuses, de « la défense de Belfort ».

Félicitons et remercions chaleureusement nos autorités pour leur heureuse initiative qui augmentera, sans nul doute, l'attrait et la valeur éducative de nos cours.

C. Z.

NEUCHATEL. — A l'occasion du jubilé cinquantenaire d'enseignement de Mlle Marie Huguenin, institutrice à La Chaux-de-Fonds. — On ne fête pas tous les jours 50 ans d'enseignement à l'école enfantine ; c'est ce qu'a fort bien compris l'auteur des « *Lettres du jeudi* », adressées au *National suisse* qui, dans sa dernière correspondance de fin d'année, brosse le charmant tableau que voici et que nous nous faisons un plaisir de reproduire pour les lecteurs de l'*Educateur*. Ils ne manqueront pas d'en apprécier la noble inspiration :

« Entrons dans le bâtiment de notre ancien hôpital, transformé en maison d'école, et glissons-nous un instant dans la salle de classe qui gîte à l'aile sud-ouest. Quarante bambins, filles et garçons, dont l'ainé a peut-être six ans et demi et la cadette à peine six ans, ont pris possession du mobilier qui, contemplé de cinq ou six pieds de haut, a fort l'air d'arriver en droite ligne du pays de Lilliput.

» Les parois disparaissent sous une abondante décoration. J'oubliais de vous rappeler que nous sommes la veille de Noël et que ce soir ce petit monde fera des rondes autour de l'arbre que Mademoiselle offre chaque année, sans y manquer jamais.

» La leçon, bien commencée et attentivement suivie, est brusquement interrompue par l'arrivée bien inattendue de trois Messieurs, à l'air grave et souriant tout à la fois. Les gosses ouvrent de grands yeux ; il y a un peu d'inquiétude dans ce petit monde qui chuchote les noms de M. l'inspecteur scolaire et de M. le directeur des écoles. Les « piou-piou » sont partout les mêmes. Ils flairent facilement une mauvaise affaire lorsqu'ils voient apparaître le général flanqué de son major.

» Les voilà qui s'adressent à Mademoiselle. Ils lui disent qu'il y a cinquante

ans qu'elle est institutrice et qu'elle se dévoue pour l'enfance. Ils lui apportent le respectueux salut et le merci de la République reconnaissante.

» Les petites écoutent et se disent que cela doit faire bien longtemps, cinquante années. Une bambine chuchote à l'oreille de son voisin : « Tu sais, mon papa, il a été à l'école chez elle!... C'est vrai... tu sais... y me l'a dit... »

» Ce qu'ils ne saisissent pas, les petits, mais ce que les grands comprennent et n'ont garde d'oublier, c'est l'intensité et la continuité du labeur, c'est la force morale qu'il fallut dépenser pour réaliser le type du bon et fidèle serviteur.

» Ne pas avoir de famille pour s'en faire une avec les enfants des autres. Chaque année se donner toute entière, pour apprendre à quarante tout petits, non seulement les rudiments du savoir, mais ce qui est plus beau, infiniment, les premiers principes de l'honnêteté et de la beauté morale ; puis, l'année scolaire une fois terminée, les remettre en d'autres mains, pour recommencer avec une nouvelle cohorte, et cela cinquante ans durant, c'est chose à marquer.

» Préoccupés de nos droits et de nos prérogatives, nous sommes volontiers portés à oublier ou à méconnaître les dévolements obscurs. Lorsque nous en rencontrons de tels, saluons-les respectueusement, comme on doit saluer le devoir réalisé dans notre humanité.

LE PASSANT. »

(*Communiqué par H. L. Gédet.*)

JURA BERNOIS.— Mutualité scolaire de Delémont. — La 9^e assemblée de la Société de secours mutuels et d'épargne *La Ruche* a eu lieu le 16 janvier à l'Hôtel de Ville de Delémont, sous la présidence de M. J. Guéniat, instituteur.

La Société suit une marche prospère, mais elle a perdu quelques membres qui n'ont pas été remplacés.

Au 31 décembre 1915, la Société comptait 326 membres, dont 277 pour Delémont, 38 pour Courtételle et 11 pour Soyhières. Pendant l'exercice il a été payé 64 indemnités de maladie par 925 fr. 70. Il a été remboursé 80 carnets d'épargne pour 1876 fr. 25.

La fortune de la Société se décompose comme suit : a) Fonds de réserve, 602 fr. 85 ; b) Fonds commun d'épargne, 6270 fr. 77 ; c) Fonds de maladie, 2213 fr. 28, soit une fortune totale de 9086 fr. 90.

Il faut rendre témoignage au dévouement du corps enseignant chargé de collecter les cotisations de 15 centimes par semaine.

Le comité a été réélu pour une nouvelle période. Il se compose de M. Joseph Guéniat, instituteur, président ; de Mme Mathilde Membrez, institutrice, vice-présidente et de M. Jules Rérat, instituteur, secrétaire-caissier. H. GOBAT.

*** Université de Berne. — La nomination de M. Gonzague de Reynold à l'Université de Berne a été bien accueillie dans le monde des étudiants, ainsi que nous l'avons écrit dans l'*Educateur*. Quelques journaux avaient imprimé que la Faculté de philosophie avait présenté à la nomination du Conseil d'Etat par ordre de préférence 1^o un sujet wurtembergeois ; 2^o un Alsacien ; 3^o M. Gonzague de Reynold. C'est absolument faux. La faculté a présenté au gouvernement bernois une liste de six candidats dont trois proposés en premier lieu et sans ordre de préférence. Parmi les trois candidats de première ligne, il

y avait un Suisse (M. de Reynold) et deux Belges. Il n'a jamais été question à la Faculté de présenter un candidat dont la langue maternelle ne fût pas le français.

H. GOBAT.

NOUVEAUTÉ HISTORIQUE

Histoire militaire de la Suisse. — Le troisième cahier de l'*Histoire militaire de la Suisse*, publié en trois langues, par l'ordre du chef de l'état-major général, vient de sortir de presse. Les cahiers ne paraissant pas dans leur ordre numérique ; jusqu'à maintenant les cahiers 1 et 3 seuls ont paru. Dans le premier cahier, le professeur Meyer von Knonau expose en termes sommaires et précis, l'histoire primitive des pays d'où est plus tard sortie la Confédération, et le docteur Durrer dépeint, en écrivain compétent, les premiers combats livrés pour la liberté jusqu'à la bataille du Morgarten. Le troisième cahier, dû au docteur Häne, contient l'exposé de l'organisation militaire des anciens Suisses. On peut considérer comme définitif ce travail qui est la première étude complète et approfondie faite sur un sujet sur lequel il n'existe, en général, que de vagues données. Le docteur Karl Meyer, se basant sur des documents inédits, raconte les luttes pour la possession de l'accès méridional des passages des Alpes jusqu'à la bataille de Giornico, en 1478. A cette étude sont jointes trois cartes exécutées par le service topographique fédéral. On peut voir par ce troisième cahier qu'il ne s'agit pas d'un récit inspiré par un patriotisme aveugle et ne relatant que de brillants faits d'armes ; la politique douanière des Uranais, par exemple, est considérée comme base des campagnes qui se sont déroulées au delà des Alpes, et les déficiences de l'organisation militaire des Suisses, que la bataille d'Arbedo a révélées, ne sont pas passées sous silence.

Les commandants d'unité ayant appelé l'attention de leurs hommes sur cet ouvrage qui leur était offert en souscription à un prix réduit, de nombreuses demandes ont été ainsi adressées par la troupe à l'intendance des imprimés du commissariat central des guerres, mais nous avons aussi à cœur de recommander chaleureusement cette publication à tous les citoyens. Douze francs est certainement un prix très modéré, si l'on considère qu'il s'agit d'une histoire militaire de notre pays, formant trois volumes, rédigée par les meilleurs historiens de la Suisse, et basée sur les recherches historiques les plus récentes. On peut souscrire chez tous les libraires. La librairie E. Kuhn à Bienne et Berne est chargée de l'édition française et allemande ; l'édition italienne a été confiée à la librairie Arnold à Lugano.

BIBLIOGRAPHIE

- REÇU : *Almanacco del popolo ticinese*. Edito per cura della Società degli Amici dell'Educazione e di Utilità Publica. 50 centimes.
— *Elementi di Pedagogia*, di Giovanni Vidari della Università di Torino ; chez Ulrico Hoepli, Milan 1916.



PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION

Berceuse cosaque.

Dors, mon bel enfant, tête gracieuse,
Do, do, l'enfant, do !

La June, d'en haut, douce et radieuse,
Plonge en ton berceau.

Elle te dira des contes, ta mère,
Puis un chant bien beau....

Toi, dans le sommeil, ferme la paupière,
Do, do, l'enfant do !

Le Terek mugit ; aux rocs il se brise,
Ecumeux, blasfard ;

Le méchant Tchetchène, en rampant, aï
Dans l'ombre un poignard. [guise

Mais ton père est là ; les combats terribles
Ont durci sa peau....

Dors, enfantelet, clos tes yeux paisibles,
Do, do, l'enfant, do !

Tu les connaîtras, les temps des alarmes,
Les jours du guerrier ;

Brave, tu sauras, en prenant les armes,
Chausser l'étrier ;

Moi, je broderai ta selle de guerre
D'un soyeux réseau....

Dors, ô digne enfant du sang de ta mère !
Do, do, l'enfant do !

Le cœur d'un vaillant cosaque palpite
Déjà dans ton sein....

Au grand jour j'irai te conduire... Agite
Longuement la main.

Que de pleurs je vais verser, porte close,
Quel amer sanglot !...

Dors, mon enfant, dors, doucement re-
Do, do, l'enfant do ! [pose....

LERMONTOFF.

NOTE. Cette chanson a été traduite du russe par *Octave Pradels*. — *Terek*, rivière du Caucase ; *Tchetchène*, montagnard du Caucase.

LANGUE MATERNELLE (Suite.)

Les plaisirs de l'hiver.

I. LECTURES-DICTÉES : 1. Les arbres n'ont plus de feuilles. La prairie n'a plus de fleurs. Les champs et les jardins sont dénudés. Les oiseaux affamés poussent des cris plaintifs. De gros flocons de neige descendant sur la terre et la couvrent d'un blanc manteau.

2. « Cette fois, nous sommes en hiver ! » s'écrient avec joie les petits écoliers. « Demain, après la classe, nous ferons des glissades et des bonshommes de neige. Nous nous lugerons. Nous patinerons sur l'étang. Vivent les plaisirs de l'hiver ! »

II. LES MOTS : 1. La feuille (feuillage, feuillée, feuillet, feuilleter, effeuiller, effeuillage, défeuiller), la prairie, la fleur (fleurette, fleuriste, fleurir, fleuraison, florissant, défleurir, refleurir), l'arbre (arbuste, arbrisseau, arboriculture), les champs (le chant), un cri, le flocon, le manteau, une glissade, un bonhomme, des bonshommes, l'étang, les sports, dénudé (nu), affamé (faim), plaintif (plainte, se plaindre).

2. descendre, patiner, se luger (la luge, le traîneau), nous sommes.

III. LES IDÉES : Comment sont les arbres, en hiver ? Nommez un arbre qui reste toujours vert ? Pourquoi la campagne est-elle triste en hiver ? Quels sont les

oiseaux qui nous quittent en automne ? Quels sont les oiseaux qui nous tiennent fidèle compagnie toute l'année ? Où se cachent les moineaux quand il neige ? quand le vent souffle en tempête ? Pourquoi les petits oiseaux poussent-ils des cris plaintifs en hiver ? Pourquoi se rapprochent-ils des habitations ? Si vous trouviez un oiseau grelottant, que feriez-vous ? Pourquoi petit Pierre a-t-il mis des miettes de pain sur sa fenêtre ? Pourquoi devons-nous imiter Pierre ? Quels services nous rendent les oiseaux ? Quels sont les avantages de la neige ? Quels en sont les inconvénients ? Pourquoi les petits écoliers aiment-ils l'hiver ? Quels sont les plaisirs de la saison froide ? Où fait-il bon, le soir, avant de se coucher ? Que font les bons écoliers pendant les veillées d'hiver ? Quelles sont les personnes qu'il faut plaindre pendant la mauvaise saison ? (Les pauvres gens qui n'ont ni pain, ni feu, ni vêtements chauds.) Que pouvons-nous faire pour elles ?

IV. CAUSERIE MORALE : Quand on a les pieds chauds, on parle du froid à son aise. L'hiver tue les pauvres gens. Secourons les malheureux qui n'ont ni pain ni feu. En temps de neige, protégeons aussi les petits oiseaux.

V. EXERCICES DE GRAMMAIRE, D'ORTHOGRAPHE ET DE STYLE.

Au tableau noir :

Ce soir, nous resterons près du feu, nous ferons nos devoirs de classe, nous lirons, nous dirons des histoires, nous regarderons des images.

Présent :	nous sommes	nous avons	nous patinons
Imparfait :	nous étions	nous avions	nous patinions
Passé simple :	nous fûmes	nous eûmes	nous patinâmes
Futur :	nous serons	nous aurons	nous patinerons
Conditionnel :	nous serions	nous aurions	nous patinerions
Impératif :	soyons	ayons	patinons.

Remarque à faire trouver : A la première personne du pluriel, le verbe se termine toujours par O N S, excepté au présent du verbe être et au passé simple.

Avec NOUS, toujours S ; avec NOUS, jamais T.

DEVOIRS : 1. Que dit la neige ? Je suis blanche comme l'ouate ; je tombe du ciel ; je couvre la terre d'un épais manteau ; j'obstrue les chemins ; je rends le sol glissant ; je préserve les plantes du froid ; je purifie l'air ; j'alimente les sources ; j'amuse les enfants ; je gèle les petits doigts ; je brille au soleil.

Mettez ce devoir à la première personne du pluriel : Que disent les flocons de neige ? Nous sommes blancs comme l'ouate, etc.

2. Le pauvre mineur. Je suis le pauvre mineur qui va chercher sous terre le charbon qui nous est si précieux. Chaque matin, je descends au fond de la mine. Quand j'en remonte, le soir, je suis bien fatigué. Mes mains, ma figure, mes vêtements, tout est noir.

Mon métier est pénible et dangereux. Dans la mine, je respire un air humide et malsain. Je ne vois pas le beau ciel bleu, les arbres, les fleurs de la prairie. Je ne sens pas la douce chaleur du soleil. Je n'entends pas le joyeux ramage des oiseaux.

Petits enfants, plaignez le pauvre mineur qui passe sa vie dans des galeries souterraines.

Mettez ce devoir à la première personne du pluriel.

3. **Les Lacustres.** Nous (être) non seulement chasseurs et pêcheurs, mais encore pasteurs et cultivateurs. Nous (avoir) même un peu d'industrie. Nous (fabriquer) de la poterie, des outils et des armes. Nous (aimer) la parure. Pour construire nos habitations, nous (enfoncer) à quelque distance du rivage d'énormes pieux tout près les uns des autres. Sur ces pilotis, nous (poser) le plancher sur lequel (s'élever) nos cabanes.

Mettez à l'imparfait les verbes entre parenthèses.

4. **Trouver les qualificatifs :** *Un vent* (lourd, froid, glacial, humide, violent). — *Une neige* (blanche, froide, glacée, éblouissante, douce, légère, molle). — *Un froid* (vif, intense, piquant).

5. **Trouver les verbes :** *Le vent* (souffle, siffle, gronde, hurle, gémit, mugit, fait rage). — *Les flocons de neige* (tombent, descendant, voltigent, tourbillonnent, fondent, étincellent, brillent). — *La glace* (se brise, se rompt). — *En hiver* (on prend froid, on grelotte, on frissonne, on s'enrhume, on tousse, on s'emmoufle, on se chauffe, on se calfeutre, on patine, on se glisse, on se luge, etc.).

COMPOSITION : 6. L'hiver : L'hiver est (une des quatre saisons de l'année. Il commence (au mois de décembre et finit (au mois de mars). Les jours (sont courts). Les nuits Il fait (froid). Les arbres (n'ont plus de feuilles). La prairie (n'a plus de fleurs). Les champs et les jardins (sont dénudés). Les ruisseaux et les étangs (sont gelés). De gros flocons de neige (descendent sur la terre) et la couvrent (d'un blanc manteau). L'hiver est une triste saison pour (les pauvres gens) qui n'ont (ni bois pour se chauffer, ni chauds vêtements pour se couvrir).

DICTÉE : 7. Les plaisirs de l'hiver : L'hiver a ses plaisirs, comme les autres saisons : on fait des glissades, on se luge ; on patine sur la glace dure et polie, on organise de joyeuses parties de boules, on campe sur le pré des bons-hommes de neige.

Le soir, en famille, autour de la table, on lit, on se raconte des histoires, on fait avec soin ses devoirs de classe, on regarde des images, on joue.

Quand le vent secoue les grands arbres et gronde dans la cheminée, quand la pluie glacée fouette les fenêtres, qu'il fait bon dans la chambre bien chauffée.

VI. RÉCITATION : **L'hiver** (par LÉON NIEL).

L'hiver est déjà revenu,
Faisant les vitres toutes blanches.
Les feuilles ont quitté les branches
L'hiver est déjà revenu.

On se rassemble au coin du feu,
Et l'on s'éclaire de bonne heure.
La maison en paraît meilleure ;
On se rassemble au coin du feu.

Au dehors, le vent siffle et pleure,
Les beaux jours nous ont dit adieu.
On se rassemble au coin du feu
Et l'on s'éclaire de bonne heure.

Le petit mendiant.

J'ai faim ; vous qui passez, daignez me secourir.
Voyez : la neige tombe et la terre est glacée.
J'ai froid : le vent se lève et l'heure est avancée,
Et je n'ai rien pour me couvrir.

A. REGAMEY.

RÉDACTION

Degrés intermédiaire et supérieur.

Un nouvel élève.

SOMMAIRE : Un nouvel élève vient d'arriver dans votre classe. Il est nègre ; décrivez-le : Sa couleur. — Ses cheveux. — Ses manières. — Bientôt il sera un bon camarade.

SUJET TRAITÉ : Il vient d'entrer dans notre classe un élève tout à fait extraordinaire ; c'est un petit nègre qui arrive directement de la Martinique. Il n'est pas noir comme de l'encre, il est plutôt marron foncé, ce qui lui donne tout à fait l'air d'être en chocolat. Le blanc de ses yeux et de ses dents semble éclatant dans cette figure si sombre. Il ne serait pas laid s'il n'avait pas de grosses lèvres épaisses qui ne sont pas rouges, mais brunes comme sa peau. Il a des cheveux noirs comme du charbon et tellement crépus que le peigne doit avoir bien de la peine à passer dedans. Il est très doux et très poli ; il est surtout fort timide et ose à peine répondre quand le maître l'interroge, d'autant plus qu'il a une drôle de façon de parler ; mais il s'applique beaucoup. Les premiers jours, les élèves l'ont regardé avec une grande curiosité ; le pauvre garçon paraissait géné d'être examiné comme une bête curieuse. Heureusement, le maître avait recommandé qu'on ne lui fasse pas de misères et il n'a pas tardé à se mêler à nos jeux. Il est fort et souple, et nous admirons comme il saute haut et comme il court bien. Je suis sûr qu'il sera bientôt un excellent camarade.

ORTHOGRAPHE

Degré supérieur.

Saint-Ursanne.

Au bord du Doubs, entre le massif du Clos du Doubs et le massif des Rangiers, au-dessous de la voie ferrée qui mène de Porrentruy à Delémont, il y a Saint-Ursanne. La petite ville est encaissée si profondément que l'on pourrait ignorer son existence : elle est pourtant demeurée intacte, avec ses portes, ses vieilles maisons aux fenêtres surmontées d'accolades, aux escaliers en spirale,

avec ses fontaines, ses écussons, son pont de pierre durement pavé, ses fragments de rempart. Elle est intacte, silencieuse, inanimée, presque sans industrie. Et comme elle contraste avec les autres villes ou villages de ce Jura plein d'usines et de fabriques ! On sent tout de suite que sa raison d'être réside en un principe spirituel et sacré : c'est alors que l'on découvre la collégiale.

Ce qu'il y a de plus admirable en cette église, dont la tour rougeâtre se détache sur les rochers gris, c'est le porche roman : il date de la fin du onzième siècle et l'on y voit, dans des entrelacs, des figures de loups et de moinés ; mais, regardez ! en des niches à colonnettes, deux statues le surmontent, celle de la Vierge et celle de Saint-Gall. Ces deux statues, c'est toute l'histoire du Jura bernois, c'est sa tradition, et sa raison d'être. Le cœur de ce pays bat dans la crypte où reposent les reliques de Saint-Ursanne.

(*Cités et pays suisses.*)

G. DE REYNOLD.

VOCABULAIRE : Le Clos du Doubs, les Rangiers, Porrentruy, Delémont, Saint-Ursanne, Saint-Gall, la spirale, l'écusson, la collégiale, des entrelacs (ornements faits de moulures), la colonnette, la crypte.

GRAMMAIRE : Etude de l'impératif. A quelle personne est ce mot de la dictée : *regardez !* Règle : *L'impératif exprime le commandement.*

Permutations : Faire lire ou écrire la dictée en mettant les verbes aux temps simples de l'indicatif. P. CH.

Porrentruy.

Porrentruy, la ville des sources, s'appuie en face du long glacis des Rangiers, au penchant du coteau que les bois du Fahy couronnent. Son aspect, à elle aussi, est bien celui d'une petite ville française, élégante, sobre et grise : sa plus belle porte n'est-ce point la Porte de France ? et ce faubourg n'est-ce pas le Faubourg de France ? La Suisse ne manifeste ici sa souveraineté que par cette fontaine que surmonte toujours le même hallebardier. Il y a peu de monuments ; les principaux attestent le catholicisme de l'Ajoie : l'église de Saint-Pierre, les Ursulines, les Annonciades au nom espagnol, et le vaste collège bâti par les jésuites dans un style simple et clair.

Pour voir la ville, le pays, les frontières, les premières maisons de France et d'Allemagne, il faut monter au château des princes-évêques. De cette résidence, qui fut jadis aussi étendue qu'une petite cité, il subsiste encore l'essentiel. Cette masse imposante, morne et lourde, donne au paysage un aspect de force grave qui convient à cette extrême limite, à cette fin de l'Helvétie. Au delà continue le vaste monde.

(*Cités et pays suisses.*)

G. DE REYNOLD.

VOCABULAIRE : Porrentruy, s'appuyer, elle s'appuie, le glacis, le bois de Fahy, la Porte de France, le Faubourg de France, la souveraineté, le hallebardier, le catholicisme, attester, Saint-Pierre, les Ursulines, les Annonciades (noms d'églises), les jésuites, le style, le prince-évêque, les princes-évêques, la résidence.

Le glacis, terme militaire pour désigner un terrain fortifié. On considère aussi les *marches*, c'est-à-dire les provinces d'extrême frontière comme des glacis. Exemple : le glacis des Rangiers.

Permutations : Lire ou copier la dictée en mettant les verbes au présent du conditionnel et en soulignant les noms propres. P. Ch.

Pluriel des noms propres. — (Classes primaires supérieures.)

Les quatre grands siècles.

Tous les temps ont produit des *Achilles* et des *Ulysses*; tous les peuples ont éprouvé des révolutions; toutes les histoires sont presque égales pour qui ne veut mettre que des faits dans sa mémoire. Mais quiconque pense ne compte que quatre siècles dans l'histoire du monde. Le premier de ces siècles est celui des *Philippe* et des *Alexandre*, ou celui des *Périclès*, des *Démosthène*, des *Aristote*, des *Platon*, des *Apelle*, des *Phidias* et des *Praxitèle*.

Le second est celui des *César* et des *Auguste*, désigné encore par les noms des *Lucrèce*, des *Cicéron*, des *Tite-Live*, des *Virgile*, des *Horace*, des *Ovide*, des *Varron* et des *Vitruve*.

Le troisième est celui qui suivit la prise de *Constantinople* par *Mahomet II*. Le lecteur peut se souvenir qu'on vit alors en Italie une famille de simples citoyens faire ce que devaient entreprendre les *Louis XIV* et les *Frédéric*. Les *Médicis* appellèrent à Florence les savants que les Turcs chassaient de la Grèce. François Ier encouragea les savants et s'il n'eut ni des *Michel-Ange*, ni des *Pic de la Mirandole*, il encouragea les talents des *Philibert Delorme*, des *Jean Goujon*, des *Bernard Patissy*, des *Ronsard*, des *Marot* et des *Montaigne*.

Le quatrième siècle est celui qu'on nomme le siècle de Louis XIV, et c'est peut-être celui qui approcha le plus de la perfection. Tous les arts n'ont point été poussés aussi loin que sous les *Auguste* et les *Alexandre*; mais la raison humaine s'est perfectionnée. La France a eu d'ailleurs ses *Virgiles*, ses *Plautes*, ses *Démosthènes* et ses *Sophocles* dans la personne des *Racine*, des *Corneille*, des *Molière* et des *Bossuet*. — VOLTAIRE.

NOTES. *Achille*, le plus brave des héros qui se signalèrent au siège de Troie; *Ulysse*, roi de l'île d'Ithaque, le plus rusé des Grecs qui assiégerent Troie, 1200 avant Jésus-Christ. Les Portugais attribuent à Ulysse la fondation de Lisbonne; *Philippe II*, roi de Macédoine; *Alexandre*, surnommé le Grand, était fils de Philippe II; il étendit sa domination sur l'Asie jusqu'aux Indes; *Périclès*, célèbre Athénien, orateur et général; *Démosthène*, le plus grand des orateurs grecs; *Aristote*, grand philosophe, fit l'éducation d'Alexandre le Grand; *Platon*, célèbre philosophe grec; *Apelle*, peintre célèbre de l'antiquité; *Phidias*, le plus grand sculpteur de l'antiquité; *Praxitèle*, célèbre sculpteur d'Athènes; *César*, général romain, grand guerrier, grand homme d'Etat, excellent orateur et écrivain élégant; *Auguste*, empereur romain qui favorisa les lettres; *Lucrèce*, poète latin; *Cicéron*, le plus célèbre des orateurs romains; *Tite-Live*, célèbre historien latin; *Virgile*, *Horace*, *Ovide*, célèbres poètes latins; *Varron*, surnommé le plus savant des Romains; *Vitruve*, grand architecte; *Constantinople*, appelé par les Turcs

Istamboul ou Stamboul, capitale de la Turquie; *Mahomet II*, surnommé le Conquérant, s'empara de Constantinople en 1453; *Frédéric II*, dit le Grand, roi de Prusse, ami de Voltaire; *Médicis*, famille illustre de Florence; *Michel-Ange*, peintre, sculpteur et architecte de premier ordre; *Pic de la Mirandole*, célèbre par sa science et sa précocité; dès l'âge de dix ans il s'était placé au premier rang des orateurs et des poètes de son temps; *Philibert Delorme*, architecte français; *Jean Goujon*, célèbre sculpteur et architecte français; *Bernard Palissy*, célèbre potier de terre qui découvrit le secret de l'émail; *Ronsard*, *Marot*, poètes français; *Montaigne*, philosophe moraliste français; *Plaute*, poète comique latin; *Sophocle*, poète tragique grec; *Racine*, le plus parfait des poètes tragiques de la France; *Corneille*, nommé le Père de la tragédie française; *Molière*, le prince des poètes comiques; *Bossuet*, surnommé l'Aigle de Meaux, le plus grand orateur et le plus grand écrivain de son temps (dix-septième siècle).

GEOGRAPHIE

Angleterre et Russie.

Degrés moyen et supérieur. — Il y a sur notre globe deux empires immenses : celui des Anglais et celui des Russes. Mais ces deux empires ne se ressemblent pas les Anglais ont la maîtrise des eaux, les Russes sont les maîtres de vastes parties des anciens continents. Les Anglais possèdent les meilleurs ports dans presque toutes les parties du monde, les meilleures îles de toutes les grandes routes maritimes. Les Russes possèdent la moitié de l'Europe et la moitié de l'Asie; des deux côtés de l'Oural s'étendent leurs plaines herbeuses, leurs terres à blé, leurs forêts profondes et, tout au nord, leurs incommensurables déserts de glace. On peut comparer l'Angleterre à la baleine, l'animal le plus puissant des océans, et la Russie à l'éléphant, le plus énorme animal des continents.

La Suisse est séparée de l'Angleterre par la France et un bras de mer, mais l'empire britannique s'étend bien au delà de l'Europe. Les Russes sont les voisins de nos voisins, les Allemands et les Autrichiens, mais leurs terres vont toucher, à l'autre bout du monde, à celles des petits Japonais.

RÉSUMÉ : *L'Angleterre est la plus grande puissance maritime du monde. Elle est la maîtresse des principales routes de notre globe. La Russie forme le plus vaste empire terrestre. Elle couvre la moitié de l'Europe et près de la moitié de l'Asie.*

Degré supérieur. — Nommer et montrer sur la carte les îles britanniques et les colonies anglaises (Géographie Rosier, page 120).

Ces colonies sont soumises à des régimes différents. Le Canada, l'Afrique du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande sont des colonies *autonomes* ou *dominions*: elles ont des chambres élues, des ministres, un président et jouissent d'une grande indépendance. D'autres colonies sont gouvernées par des chefs indigènes, par des Anglais ou par des Compagnies privées qui tiennent leur autorité de la métropole.

L'empire russe comprend la sixième partie des terres du globe. Il s'étend

aujourd'hui de la Baltique au Pacifique sur toute la partie septentrionale de l'Ancien Monde. Il est composé de l'ancien Etat russe, des provinces Baltiques, de la plus grande partie de l'ancien royaume de Pologne, de la Finlande, de la Bessarabie, de la Crimée et des terres baignées par les mers Noire et d'Azov, de la Caucاسie, du Turkestan et de la Sibérie. (Emploi de la carte.) Toutes les parties du vaste empire russe obéissent à un gouvernement central.

RÉSUMÉ : *L'empire britannique et l'empire russe sont les plus vastes qui aient jamais existé sur la terre. Les colonies anglaises sont soumises à des régimes différents, mais toujours très libéraux; beaucoup d'entre elles forment de véritables Etats indépendants. Par contre tous les peuples soumis à l'empire russe ont un unique et même gouvernement.*

COMPTABILITÉ

Compte d'une mutualité scolaire.

La Mutualité scolaire de X a fait en 1915 les versements suivants : 1 à fr. 12 ; 1 à fr. 8 ; 21 à fr. 6 ; 1 à fr. 5 ; 1 à fr. 4,40 ; 2 à fr. 4 ; 4 à fr. 3,20 ; 2 à fr. 2,50 ; 31 à fr. 2. Calculez : 1^o le total des versements ; 2^o la valeur moyenne d'un versement.

Réponses : 1^o fr. 243 ; 2^o fr. 3,80.

NOTES : Faire précéder ce petit compte d'une causerie sur l'économie et la prévoyance. Comparer la Caisse d'épargne cantonale vaudoise et l'Assurance-vieillesse ou Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires. Montrer les avantages de ces deux caisses, également recommandables à la jeunesse scolaire ; chacun, selon ses moyens, doit en profiter simultanément. Expliquer la différence qu'il y a entre les intérêts et les rentes, le mode des versements, réguliers ou volontaires, et le genre de placement des capitaux, réservés ou abandonnés. Rappeler que l'assurance-vieillesse est subventionnée et garantie par l'Etat, et qu'elle comprend les sociétés mutualistes pour adultes et les mutualités scolaires pour enfants. Les pensions de retraites sont payables dès l'âge de 55, 60 ou 65 ans. Plus l'on s'assure jeune, plus les rentes, même en payant des cotisations modestes, sont élevées.

H. PEITREQUIN.

ARITHMÉTIQUE

Problème pour les maîtres.

Variante du problème de Bacchus et de Silène.

A et B veulent manger une fondue. A seul est exact au rendez-vous et mange seul pendant les $\frac{3}{5}$ du temps qu'il aurait fallu à B pour savourer les deux rations. B arrive alors et ensemble ils terminent le régal. Si B avait été exact ils auraient achevé 6 minutes plus tôt. On demande le temps que chacun aurait mis seul pour vider le caquelon sachant que l'habileté au coup de fourchette de A et de B est comme 2 est à 3 ?

UN AMI DE M. à L.

Adresser les solutions et réponses au rédacteur de la *Partie pratique* avant le 22 février 1916.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

PHOTOGRAPHIE C^{HS} MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Portraits en tous formats. — Spécialité de poses d'enfants.

Groupes de familles et de sociétés.

Ouvert tous les jours et les dimanches.

Maison de confiance, fondée en 1890.

Téléphone

Ascenseur

10⁰

Escompte
au comptant
à MM. les Institrs
de la
S. P. V.

MAISON MODÈLE

VÊTEMENTS
CIVILS
& UNIFORMES
OFFICIERS

DRAPERIE
POUR
COMPLETS

PARDESSUS
toutes formes & tailles.

COSTUMES Sport
& costumes enfants

MAIER
& CHAPUIS
Rue du Pont
LAUSANNE



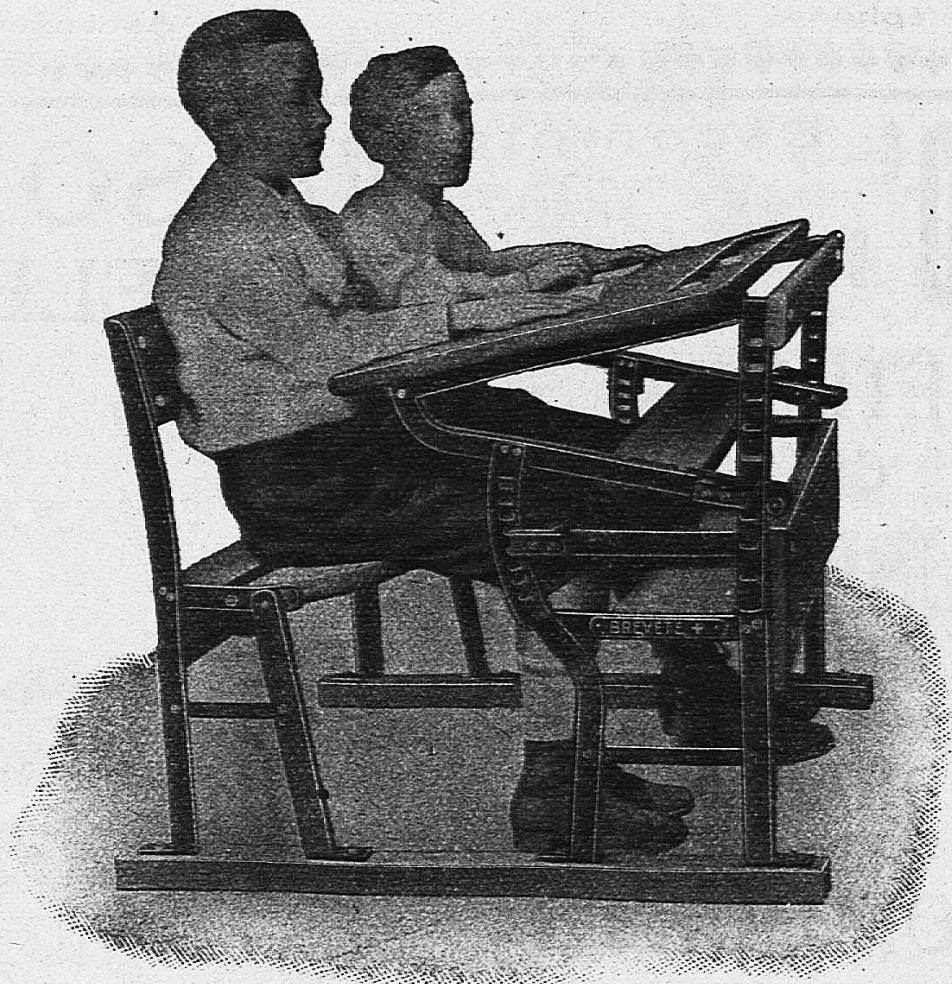
Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain

Genève



Médaille d'or, Paris 1889

Médaille d'or, Genève 1896

Médaille d'or, Paris 1900

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

CADEAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS **St-LOUIS** **MILAN** **BRUXELLES**
1878-1889-1900 **E.U.A. 1904** **1906** **1910**

TURIN
1911

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :
Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Biel, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 4.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

TOUT

ce qui a rapport
ou concerne la

MUSIQUE

les

Instruments et leurs Accessoires
en tous genres

HARMONIUMS

et

PIANOS **droits et à**
queue

 **TRÈS GRAND CHOIX ET**
POUR TOUTES LES BOURSES

chez

FŒTISCH FRÈRES
S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE
THÉATRALE

Prix spéciaux pour
Instituteurs, Pensionnats
et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE
MUSICALE

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LII^e ANNEE. — N° 7

LAUSANNE — 19 février 1916.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE RELIGIEUX.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobety, instituteur, Vaulion.

JURA Bernois : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



ÉDITION „ATAR”, GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 11 et à la rue de la Corraterie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique, par André Corbaz.	
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.80
» livre du maître	1.40
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.40
» livre du maître	2.20
Calcul mental	2.20
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.70
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture, par A. Charrey, 3^{me} édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture, par A. Gavard. Degré moyen	1.50
Livre de lecture, par MM. Mercier et Marti. Degré supérieur	3. —
Manuel pratique de la langue allemande, par A. Lescaze,	
1 ^{re} partie, 7 ^{me} édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande, par A. Lescaze,	
2 ^{me} partie, 5 ^{me} édition	3. —
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache,	
par A. Lescaze, 1 ^{re} partie, 3 ^{me} édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache,	
par A. Lescaze, 2 ^{me} partie, 2 ^{me} édition	1.50
Lehr- und Lesebuch, par A. Lescaze, 3^{me} partie, 3^{me} édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique, par M. Duchosal.	
Edition complète	0.60
— réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse, par A. Schütz.	
Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2. —
Premiers éléments d'histoire naturelle, par E. Pittard, prof.	
3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique, par J. Denis.	
80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
Manuel du petit solfègeien, par J.-A. Clift	0.95
Parlons français, par W. Plud'hun. 16^{me} mille	1. —
Comment prononcer le français, par W. Plud'hun	0.50
Histoire sainte, par A. Thomas	0.65
Pourquoi pas? essayons, par F. Guillermet. Manuel antialcoolique.	
Broché	1.50
Relié	2.75
Les fables de La Fontaine, par A. Malsch. Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques, par M. Juge, cartonné, 2^{me} édition	2.50
Leçons de physique, 1^{er} livre, M. Juge. Pesanteur et chaleur,	2. —
» » » » Optique et électricité,	2.50
Leçons d'histoire naturelle, par M. Juge.	2.25
» de chimie, » »	2.50
Petite flore analytique, par M. Juge.	Relié
Pour les tout petits, par H. Estienne.	2.75
Poésies illustrées, 4^{me} édition, cartonné	2. —
Manuel d'instruction civique, par H. Elzingre, prof.	
2 ^{me} partie, Autorités fédérales	2. —

Ecole normale

Examens d'admission.

a) Pour la **III^e classe des jeunes filles**, les lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 avril;

b) Pour la **IV^e classe des garçons**, mercredi 5 et jeudi 6 avril;

c) Pour les **courses spéciaux** (écoles enfantines et travaux à l'aiguille), jeudi 6 et vendredi 7 avril.

Ces examens commenceront le lundi 3 avril, à 3 heures après-midi; les autres jours à 7 h. du matin.

Les jeunes gens qui désirent les subir doivent s'annoncer au directeur **avant le 25 mars prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine);

b) Un certificat de vaccination;

c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile;

d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les candidats qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des bourses accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription. Ces bourses peuvent s'élever jusqu'à 600 francs par an.

Conditions d'admission : Être âgé de 16 ans au moins pour l'Ecole normale, 17 ans pour les cours spéciaux, révolus au 31 décembre, être exempt d'infirmités préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**.

H. 30476 L.

Ce programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 5 février 1916.

La Direction.

Commission interecclesiastique romande de chant religieux.

Vient de paraître : Un fasc. de 3 chœurs mixtes pour Vendredi-Saint, Pâques, et la Confirmation, 10 centimes. — Un fasc. de 4 chœurs d'hommes pour la Confirmation, Pâques et fête patriotique, 10 centimes. — Un fasc. de 3 chœurs de dames et d'enfants : Pâques, Trio des anges de Mendelssohn, et Gratitude, de Kling, 5 centimes. — S'adresser pour spécimens à l'examen et commandes à M. L. Barblan, pasteur à Pampigny (Vaud). — Grand choix de chœurs de fête.

PHOTOGRAPHIE C^{HS} MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Portraits en tous formats. — Spécialité de poses d'enfants.

Groupes de familles et de sociétés.

Ouvert tous les jours et les dimanches.

Maison de confiance, fondée en 1890.

Téléphone

Ascenseur

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

HELEN KELLER

Histoire de ma Vie Sourde, Muette, Aveugle.

Un volume in-16, avec un portrait, **3 fr. 50.**

Mark Twain a dit que les deux personnages les plus intéressants du XIX^e siècle étaient Napoléon et Helen Keller.

A première vue, ce rapprochement ne laisse pas que de surprendre, et cependant Napoléon et Helen Keller possèdent une qualité commune. Tous deux sont, par leur exemple, « professeurs d'énergie ».

L'« Histoire de ma vie » a excité, lors de son apparition, un intérêt général, et tout le monde s'est passionné pour l'extraordinaire existence de cette jeune fille qui, privée des sens les plus nécessaires, la vue et l'ouïe, dès l'âge de dix-neuf mois, a su y suppléer par le simple toucher, grâce à une institutrice géniale, qui lui a appris à recréer ses sens par la volonté aidée des forces spirituelles, au point d'entreprendre les études les plus ardues et d'y réussir.

En lisant ces mémoires, on ne peut se défendre de ce frisson d'enthousiasme que l'on éprouve devant ceux qui ont accompli de grandes choses.